

DETACHEMENT PREVOIAL OPERATIONS TURQUOISE  
BRIGADE PREVOIALE DE CYANGUGU  
SP 25 962  
00700 ARMEES

Unité de la 2<sup>e</sup> Division  
du Ministère de la Défense

CYANGUGU le 20 août 1994

N° 101153 du 17 08 1994 N° 20/12

SYNTHESE MENSUELLE DE RENSEIGNEMENTS  
AOÛT 1994

SITUATION GENERALE :

La situation a été relativement calme durant le début du mois d'août.  
L'exode s'est poursuivi, mais le taux de réfugiés a été moins important qu'à la mi-juillet.

A l'approche du départ des forces Françaises, l'inquiétude de la population est grande, malgré les appels du nouveau gouvernement de KIGALI, qui invite la population à rester chez elle.

Depuis le 17.08.94, l'exode a repris vers le Zaïre, et de nombreuses personnes affluent vers la ZHS (Zone Humanitaire de Sécurité).

Devant ce déplacement de population, de gros problèmes de nourriture, sanitaire, et médicaux vont se poser. De plus après le passage au Zaïre, il existe un risque de racket de la part de militaires de ce pays.

Quelques exactions ont été commises contre la population par des éléments incontrôlés. Des pillages sévissent également dans le secteur proche de la frontière. Pour certains, il s'agit de Zaïrois qui passent la frontière le matin et qui s'en retournent après avoir commis leurs méfaits.

SITUATION HUMANTAIRE :

La distribution de nourriture, par les militaires Français, s'est poursuivie dans la ZHS au profit de la population déplacée, d'orphelinats, et de dispensaires. Celle-ci a eu pour effet de limiter temporairement cette dernière qui n'a plus de ressources alimentaires.

La situation sanitaire est inquiétante, toutefois aucune épidémie n'a été recensée dans la ZHS.

Les ONG continuent d'arriver et commencent à être actives. L'aide humanitaire est encore en dessous de la normale, bien qu'un effort conséquent ait été effectué.

L'Elément Militaire Médical d'Intervention Rapide (EMMIR) a été démanté. Les activités médicales de celui-ci ont été transférées au dispensaire de ST FRANCOIS à CYANGUGU, seul établissement à posséder une infrastructure adéquate. Son fonctionnement en est désormais assuré par les ONG : Hôpital sans Frontière et MEDILOR. Plusieurs médecins Rwandais travaillent dans ce nouvel hôpital.

Plusieurs comités Préfectoraux intérimaires ont été mis en place dans les trois Préfectures de KIBUYE, GIKONGORO et CYANGUGU. Leurs intentions sont de reprendre en charge la sécurité et la restauration de l'administration, notamment par le rétablissement des forces de l'ordre (Gendarmerie, Police Municipale).

Les autres administrations sont toujours inexistantes.

Les membres de l'ex-gouvernement ont tous fui vers le Zaïre.

Le 18.08.94, le Ministre de l'intérieur du nouveau gouvernement de KIGALI, Mr Senk SENDASHONGA, accompagné de trois Ministres (Justice, Affaires Etrangères et Réhabilitation Sociale) sont venus à CYANGUGU afin d'y rencontrer les membres du comité Préfectoral intérimaire, puis d'y effectuer un meeting en vue d'inciter la population à rester au RWANDA.

La ZHS a été déclarée Zone démilitarisée pour une période de deux mois par le FPR.

**ACTIVITES INTERNATIONALES :**

Les visites de personnalités de plusieurs pays se sont succédées durant le mois d'août et notamment Mr KAHN, émissaire de l'ONU, venu rencontrer le Général KAGAME à KIGALI.

Le Général DALAIRE, commandant la MINUAR a été remplacé par le Général TOUSIGNAN.

Plusieurs pays ont apporté une aide humanitaire et médicale (Etats-Unis, Angleterre, Allemagne et Australie).

**FORCES FRANCAISES DE L'OPERATION TURQUOISE :**

La présence des militaires Français est toujours très appréciée de la population.

Celle-ci est contre le départ de la France et son remplacement par la MINUAR. La relève Ethiopienne a commencé LE 17.08.94 et sera terminée pour le 21.08.94, date à laquelle les militaires Français devront avoir quitté le RWANDA.

Lors de leur séjour dans le ZIIS, ils ont été dans l'obligation d'assurer la protection d'un certain nombre de points sensibles, tels les postes frontière, l'usine électrique et la centrale des eaux.

**MORAL DES TROUPES :**

Le personnel est satisfait d'avoir accompli une mission à caractère militaro-humanitaire.

L'acheminement du courrier et des approvisionnements s'est considérablement amélioré, ce qui est bien perçu.

**ACTIVITES DE LA BRIGADE :**

20 procès-verbaux ont été établis durant le mois d'août.

19 Renseignements Militaires et 01 Renseignements Judiciaire.

01 accident mortel de la circulation routière a été constaté.

**Le MDL/Chef  
commandant la Brigade Prévôtale à CYANGUGU.**

**DESTINATAIRES :**

- |   |           |
|---|-----------|
| ( ) Mr le Général commandant les Forces de l'Opération "TURQUOISE"                  |           |
| à   | GOMA.     |
| ( ) Mr le Général commandant la Gendarmerie Outre-Mer,                              |           |
| à   | ARCUEIL.  |
| ( ) Mr le Lt Colonel, commandant le Groupement Sud de l'Opération<br>"TURQUOISE", à | CYANGUGU. |
| (x) Archives de la Brigade, à   | CYANGUGU. |

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

862